

**DELIBERATION****Nombre de conseillers**

- en exercice : 19
- présents : 18
- votants : 18

**Date de convocation**

3 juin 2021

**Date d'affichage**

3 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de NEUVY SAINT SEPULCHRE, sous la Présidence du Maire Guy GAUTRON, dûment convoqué conformément aux articles 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au Centre socioculturel –salle des élections.

**Présents :** BEAUFRÈRE Marie-Annick, CHAUVAT Jean-Marc, CHAUMETTE Catherine, MASTIL Colette, BINET Patrick, BOFFEL Jean-Marie, PIGET Jean-Marc, ROUTET Philippe, PLANTUREUX Cécile, ASSIMON Pascale, CHAUVAT Delphine, DUTRAIT David, HUARD Claudia, TOUCHES Jacqueline, MATHEY Jean-Luc, DENORMANDIE Frédéric, AMESLANT Sabrina.

**Absent excusé :** LAZARD Gérard

Secrétaire de séance : Claudia HUARD

**OBJET : CARRIERE DE GOURNAY – AVIS AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET DEMANDE DE SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

**Délibération N°20211006D09**

Vu l'arrêté préfectoral N° 36-2021-05-03-00001 du 3 mai 2021 portant ouverture d'une enquête publique unique relative à la demande d'autorisation environnementale en vue de prolonger la durée d'exploitation de la carrière de Gournay et de créer un casier de stockage de déchets d'amiante lié et à la demande de servitude d'utilité publique pour les terrains présents dans la bande d'isolement des 100 mètres autour du casier de stockage des déchets d'amiante lié, présentées par la Société d'exploitation de Gournay pour son installation,

Considérant que la commune de Neuvy Saint Sépulchre est concernée par le rayon d'affichage des 3 kilomètres,

Le conseil municipal, par 3 voix contre, 3 abstentions et 12 voix pour, émet un avis favorable :

- sur la demande d'autorisation environnementale
- sur la demande de servitude d'utilité publique

Fait et délibéré au mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures

Le Maire, Guy GAUTRON



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au Représentant de l'Etat le 16 juin 2021 et publié et notifié le 16 juin 2021. M. Guy GAUTRON, Maire de Neuvy St Sépulchre





## Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de LA CHATRE

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2021-06-16(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Neuvy saint sepulcre

N° de SIREN: 213601412

Numéro Acte de la collectivité locale: DCM20211006D09

Objet acte: AVIS AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET SERVITUDE PUBLIQUE SEG

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.8-Environnement

Identifiant Acte: 036-213601412-20210610-DCM20211006D09-DE

---